



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89594>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-89594**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte pour le Développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 2024A0004 Accord-Cadre à Marches subséquents mono-attributaire pour la Réalisation d'équipement scénographique pour le parc animalier Alpha (Saint- Martin-Vésubie)

Description : AC à MS mono-attributaire pour la Réalisation d'équipement scénographique pour le parc animalier Alpha (Saint- Martin-Vésubie) Mise en place d'une exposition permanente dans une salle dédiée au travers d'une installation audiovisuelle immersive voir interactive sur 5 côtés (les 4 murs et le sol de l'espace), avec projection à 360°, jeu d'éclairage synchronisé sur les assises et le sol.

Identifiant de la procédure : 360c90f6-a53e-48e9-a949-c120f5964fa0

Identifiant interne : 2024A0004

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79822500 Services de conception graphique

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NICE CEDEX 3

Code postal : 06201

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Appel d'offres restreint (Article R2124-2 2° - Code de la commande publique) Le contrat est un accord-cadre mono-attributaire pour l'attribution des marchés subséquents. Le nombre d'opérateurs économiques retenus pour participer à la phase « offre » sera de 3 maximum.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Appel d'offres restreint (Article R2124-2 2° - Code de la commande publique) Le contrat est un accord-cadre mono-attributaire pour l'attribution des marchés subséquents. Le nombre d'opérateurs économiques retenus pour participer à la phase « offre » sera de 3 maximum.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

AC à MS mono-attributaire

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Faillite : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Corruption : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Concordat : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Participation à une organisation criminelle : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Fraude : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Insolvabilité : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Biens administrés par un liquidateur : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Coupable d'une faute professionnelle grave : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

État de cessation d'activités : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Paiement d'impôts et taxes : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande publique et au Règlement de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 2024A0004 AOR - AC mono-attributaire pour la Réalisation d'équipement scénographique pour le parc animalier Alpha (Saint- Martin-Vésubie)

Description : Appel d'offres restreint - AC mono-attributaire à marchés subséquents - pour la Réalisation d'équipement scénographique pour le parc animalier Alpha (Saint- Martin-Vésubie) - Mise en place d'une exposition permanente dans une salle dédiée au travers d'une installation audiovisuelle immersive voir interactive sur 5 côtés (les 4 murs et le sol de l'espace), avec projection à 360°, jeu d'éclairage synchronisé sur les assises et le sol.

Identifiant interne : 2024A0004

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92110000 Services de production de films cinématographique et de vidéos et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92112000 Services liés à la production de films cinématographiques ou de vidéos

Options :

Description des options : AOR - Accord-cadre à marchés subséquents mono attributaire - sans minimum d'un montant maximum de 1.500.000 € HT par période de 18 mois, reconductible 1 fois par période de 18 mois pour les mêmes montants, soit une durée maximale de 36 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NICE CEDEX 3

Code postal : 06201

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,500,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Nombre de candidats retenus à l'issue de la phase candidature : 3 sous réserve du nombre de candidat

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au RAPC

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 100

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 100

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se référer au RAPC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 16/09/2024 à 15:30

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat. Référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché. Référé contractuel : en application de l'art R 551-7 du code de justice administrative. Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte pour le Développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syndicat Mixte pour le Développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte pour le Développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore (06)

Numéro d'enregistrement : 20002983300015

Département : Centre administratif départemental (CADAM)

Adresse postale : 147 boulevard du Mercantour BP 3007

Ville : Nice Cedex 3

Code postal : 06201

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@departement06.fr

Téléphone : +33 497186000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : NICE CEDEX 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Nice

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 49bed4e4-18ef-46e2-90e8-6eba3a83f5f0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/07/2024 à 09:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2024